



PROVINCE DE NAMUR



VILLE D'ANDENNE



18 - 8 - 29

Monsieur Georges et Auguste Petitjean
subscribers etc

no 16 92

la députation permanente venant d'effrayer
l'adj. et trouvant à effectuer au presbytère d'anciens
adjudicataires nous avons l'honneur de vous prier de
vous mettre à l'œuvre à partir de ^{aujourd'hui} ~~ce~~ 16 et
vully après l'adoption
Polecoll

Le